

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Juin 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 18 de ce mois, a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Emile Bernich, Consul Général à Marseille ;

Et M. le baron Victor Casier, Consul à Gand (Belgique).

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le Grand Duc d'Oldenbourg notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. I. le Prince Constantin Frédéric-Pierre, Duc d'Oldenbourg, son cousin.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince, à l'occasion de l'anniversaire du 20 juin, a reçu un nombre considérable d'adresses émanant des consuls accrédités auprès de son Gouvernement, des corps constitués, des autorités et des fonctionnaires, ainsi que des Français résidant dans la Principauté.

Son Altesse Sérénissime a également reçu de tous les points de l'Europe des télégrammes et des lettres de félicitations; la veille, le Saint-Père avait fait parvenir au Prince ses vœux en y joignant sa bénédiction apostolique; enfin, un grand nombre de Souverains ont écrit ou télégraphié au Prince pour Lui offrir leurs compliments et leurs souhaits.

S. A. S. le Prince Héritaire s'est embarqué à Bizerte, le vendredi 17 juin, sur le vapeur *Abd-el-Kader*, et est arrivé à Marseille le lundi soir 20.

Son Altesse Sérénissime est repartie le lendemain pour Marchais.

L'Indépendance Roumaine du 17 juin dit :

Le 20 de ce mois, sur la demande de M. le Marquis de l'Aubespine-Sully, Chargé d'Affaires de Monaco, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement au trône de S. A. S. le Prince Charles III, l'un des bienfaiteurs les plus généreux de cette mission, M^{re} l'Evêque catholique de Bucarest célébrera, à 10 heures du matin, dans la chapelle de l'Evêché, une messe pontificale, à la suite de laquelle il sera chanté un *Te Deum*.

Le 25^e anniversaire de l'avènement de S. A. S. le Prince Charles III au trône de ses ancêtres a été célébré à Marchais avec l'unanimité, l'empressement et la convenance qui distinguent l'excellente population de cette commune.

Dans cette circonstance solennelle, les habitants ont manifesté de nouveau les sentiments de gratitude que leur inspirent les nombreux bienfaits du Prince.

Dès dimanche matin, par les ordres de Son Altesse Sérénissime, d'abondantes distributions de secours ont été faites aux familles indigentes; à une heure, le Prince a reçu le vénérable chanoine Pétrot, accompagné des membres du conseil de Fabricque, et l'honorable M. Bernier, maire, à la tête du Conseil Municipal, qui lui ont présenté leurs félicitations et leurs vœux en leur nom et au nom de la population reconnaissante.

Le Prince et S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, sa sœur, ont ensuite assisté à une sérénade donnée par la Société Philharmonique de Marchais, dans la cour du château, où se trouvait également réunie la compagnie des sapeurs-pompiers.

A 3 heures, réception par Son Altesse Sérénissime de M. le chanoine Godet, supérieur du Séminaire de Notre-Dame de Liesse, entouré de ses professeurs, et chant de cantates en l'honneur du Prince, exécutées d'une manière remarquable par les élèves de cet établissement au nombre d'environ cent soixante.

A 3 heures et demie, *Te Deum* dans la cour, suivi de la bénédiction du Saint Sacrement. Leurs Altesse assistèrent du haut du grand balcon à cette cérémonie dont l'éclat était rehaussé par le cortège religieux formant la procession de la Fête-Dieu et par un grand concours de population. Le coup d'œil en ce moment était véritablement imposant. L'élégante architecture du château faisait ressortir l'autel placé sur une estrade et garni de nombreuses et magnifiques plantes. Les riches ornements du clergé, l'uniforme des sapeurs-pompiers, les jeunes filles en blanc, la musique instrumentale, les chants religieux des jeunes élèves, tout concourait à donner à cette belle fête, favorisée, d'ailleurs, par un temps splendide, l'aspect le plus grandiose et le plus pittoresque.

A 5 heures et demie eut lieu un banquet de 80 couverts, offert par le Prince, et auquel avaient été invités les autorités, les pompiers, les membres de la Société Philharmonique, les notables de la commune et les employés du château. A la fin du

repas, M. le Maire prit la parole, et en excellents termes porta la santé de Son Altesse Sérénissime et de son Auguste Famille. M. le Régisseur répondit en quelques mots simples et bien sentis.

Pendant le banquet, la plus franche gaieté et la plus cordiale harmonie ne cessèrent de régner. A 8 heures, le bal commença et se prolongea jusqu'à minuit; les danses eurent lieu dans la grande avenue du château, brillamment illuminée.

Tous les assistants garderont un souvenir durable de cette belle journée, qui avait attiré à Marchais une foule considérable venue des pays voisins.

Heureux le Prince qui inspire de pareilles manifestations! Heureux le pays qui peut en être le théâtre!

L'abondance des matières nous a empêché, mardi dernier, de parler d'une double cérémonie qui a eu lieu le 19 de ce mois, au Pensionnat des Dames de Saint-Maur.

Une vingtaine de jeunes filles faisaient ou renouelaient leur première communion. M^{re} l'Evêque, qui présidait cette solennité, a ensuite, dans l'après-midi, donné le sacrement de confirmation.

Sa Grandeur, dans une paternelle allocution, a décerné aux Dames de Saint-Maur les compliments qu'elles méritent pour les soins assidus et vigiliants dont elles entourent les enfants qui leur sont confiées et pour la pieuse et forte éducation qu'elles leur donnent. Monseigneur n'oublia point M. l'abbé Bruchon, aumônier du Pensionnat, dont l'instruction religieuse des jeunes élèves fait le plus bel éloge.

La première communion, cérémonie toujours imposante, emprunte encore à un usage particulier aux Dames de Saint-Maur un attrait de plus. En effet, pour initier plus étroitement encore les enfants aux charmes de ce premier acte de la vie catholique, elles prennent parmi les plus petites filles un nombre égal à celui des communiantes, ce sont les anges gardiens de celles-ci; chaque ange a sa compagne et ne la quitte pas de toute la journée. Rien n'est plus gracieux et plus touchant à la fois que cette innovation due aux Dames de Saint-Maur. Cette fête religieuse et toute intime attire, chaque fois, une grande affluence de parents et d'amis.

Le surlendemain 21, une cérémonie semblable avait lieu au Collège de la Visitation, sous la présidence de M^{re} l'Evêque, toujours heureux de témoigner de sa sympathie pour les RR. PP. qui dirigent si habilement ce remarquable établissement scolaire.

L'éclat de cette solennité était rehaussé par la célébration de la fête de saint Louis de Gonzague, patron de la Compagnie de Jésus.

Dans quelques improvisations pleines de cette affectueuse tendresse dont sont empreints tous les discours de notre Premier Pasteur quand il s'adresse à la jeunesse, Monseigneur a expliqué aux enfants le but de l'imposante cérémonie de la journée, et les devoirs que leur impose leur entrée dans la vie chrétienne.

Le soir, selon l'habitude, un petit feu d'artifice a été tiré dans la grande cour du collège, à la grande joie de tous les jeunes gens et des nombreux invités.

Jeudi dernier a été faite dans la ville la procession de l'octave du Saint-Sacrement. Cette procession, à laquelle ont pris part la confrérie des Pénitents et les écoles, était présidée par le R. P. Molinari, curé de Sainte-Marie in Campitelli de Rome.

Le P. Molinari, qui, tous les ans, vient à Bordighera, son pays natal, a des relations très suivies avec le clergé de Monaco, et appartient à la congrégation des Pères de la Mère de Dieu.

Samedi, on a célébré, à l'école des Frères de la Doctrine chrétienne, la fête du Sacré-Cœur. La cérémonie était présidée par M^{gr} l'Evêque. La congrégation du Sacré-Cœur, dont le culte public remonte à l'an 1674, époque à laquelle N.-S. Jésus-Christ s'est révélé à Marguerite-Marie Alacoque, humble religieuse du couvent de la Visitation à Paray-le-Monial, a été instituée à Monaco, il y a trois ans, par le R. P. Pasquali, prédicateur du carême, venu de Rome avec les pouvoirs nécessaires à la création de cette institution.

Aujourd'hui, la congrégation du Sacré-Cœur compte quarante jeunes gens choisis parmi les plus méritants des différentes classes de l'école des Frères; ce résultat est tout à l'honneur des Frères, et nous ne saurions trop les encourager dans la pieuse voie où ils dirigent leurs élèves.

Sa Grandeur, qui aime ces pieuses institutions, n'a pas manqué de leur adresser, à cette occasion, les plus légitimes éloges.

Enfin, dimanche, M^{gr} l'Evêque a présidé, à la Cathédrale, la fête des Filles de Marie. A 7 heures, une messe basse avec exhortation, dite par Sa Grandeur, a été suivie d'une communion générale. La congrégation des Filles de Marie est, chacun le sait, dirigée par M^{lle} Adèle Torre, et se fait remarquer par un excellent ensemble et la plus édifiante piété.

Jeudi soir, les hauteurs qui dominant Monaco étaient éclairées de feux gigantesques qui donnaient aux montagnes les plus bizarres aspects. Ces feux étaient ceux de la Saint-Jean.

La coutume des feux de joie remonte à la plus haute antiquité. Les anciens allumaient des feux sur les places publiques, les jours de grande fête, en signe de réjouissance; quelquefois ces feux faisaient partie de cérémonies dans lesquelles les pratiques barbares variaient du ridicule à l'odieux.

Parmi ces dernières, nous citerons les cérémonies du culte de *Moloch*. Ce mot signifie roi dans toutes les langues semitiques; il s'applique à la principale divinité qu'adoraient les Phéniciens et les Carthaginois.

Ce dieu avait le corps d'un homme, surmonté d'une tête de taureau. Ses adorateurs construisaient, en bronze ou en fer, de gigantesques statues représentant cette idole. On lui sacrifiait des victimes humaines, et principalement des enfants.

Les jours de sacrifices, les prêtres de ce dieu allumaient autour de lui des feux gigantesques, suffisants pour l'amener au rouge.

A ce moment, ses longs bras métalliques, mûs par un système de leviers, s'abaissaient pour recevoir les victimes qu'on lui offrait. Il les portait alors dans ses flancs, fermés par un taillis à jour en forme de cage, et, là, ils se consumaient pour la plus grande gloire de cette sauvage divinité.

Ces sacrifices humains disparurent à l'arrivée du christianisme. Les grands feux publics ne s'allumèrent plus qu'en signe de réjouissances et d'allégresse. L'usage d'allumer des feux à l'époque de la Saint-Jean était répandu dans toute la France. Ils étaient, suivant les régions, le signal de jeux et de cérémonies bien différentes, dont on trouve encore la trace aujourd'hui, dans quelques petites localités éloignées des grands centres: cet usage serait peut-être encore général, si les autorités des villes, qui ont souci de la libre circulation des rues, n'avaient pas interdit avec raison ces feux sur les voies publiques.

De nos jours encore, à Verberie, petit pays du département de l'Oise qui était, sous Charlemagne, capitale du royaume de Neustrie, on allume, sur la place publique, un feu de la Saint-Jean, au milieu duquel est plantée une perche.

Les jeunes gens des communes voisines se tiennent par groupes compactes, et, à un signal donné, s'élançant au milieu des flammes pour s'emparer de la perche, qu'on appelle *la gaule* dans ce pays.

Il se livre alors des combats terribles. *La gaule* est tour à tour prise et reprise; ces luttes ont lieu souvent à de grandes distances du foyer, car le vainqueur s'enfuit rapidement vers sa commune, protégé par ses amis du même clocher.

On se préoccupe beaucoup, depuis quelques jours, à Monaco, de la comète découverte par le directeur de l'observatoire de Cordoba (République Argentine) qui ressemble, dit-on, à celle de Bessel, parue en 1807, et dont le retour a été fixé par les astronomes pour l'an 3007.

On la voit, tous les soirs, vers les 9 heures, au-dessus de la Turbie et derrière le Mont-Agel. Sa traînée lumineuse est de la plus grande dimension.

Les astronomes, depuis 6 ans, attendaient avec impatience la venue d'une comète, pour continuer les observations de physique céleste et d'analyse spectrale entreprises lors de la comète de Coggia, (1874). Celle qui vient d'arriver contre toute attente va fournir une large carrière à leurs investigations. Peut-être va-t-on connaître au juste la composition des comètes, leur origine, les relations qui les unissent aux étoiles filantes, les lois qui président à la formation et à la direction de leur queue; toutes questions qui sont encore posées et demandent une solution.

De tout temps l'humanité s'est plu à rattacher l'apparition d'un de ces astres chevelus à quelque fait important. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait citer tout ce qu'on attribue à ces pauvres comètes.

La mort de César, s'il faut en croire Virgile, fut annoncée par des comètes flamboyantes. *Nec diritoties arsere comete*. La comète de 79 prévint de la chute de Jérusalem; celle de 453, de la mort d'Attila; celle de l'an mille répandit une immense frayeur parmi les peuples qui crurent la fin du monde arrivée; celle de 1556 détermina, dit-on, l'abdication de Charles-Quint; en un mot, pour les peuples, chaque comète eut une signification. Aujourd'hui encore, où les progrès de l'astronomie moderne ont démontré que nulle liaison n'existait entre les phénomènes cométaires et les affaires terrestres, ne rappelle-t-on pas les quatrains de Nostradamus?

Une visite à la Tour (1)

LES SERRES ET JARDINS DE M^{me} MARIE BLANC A MONACO.

VI

La serre chaude à 25° contient une très riche collection de crotons, d'aroidées et de marantha et une collection véritablement hors ligne de dracenas.

Parmi les *Crotons*, il est utile de signaler, outre plusieurs espèces inédites, les *C. veitchi*, les *Disraeli* et les *angustifolium*.

Les *Aroidées* se distinguent surtout par les *Alocasia metallica* dont la feuille bronzée et luisante rappelle les feuilles peintes sur zinc; par les *Dicffenbachia*, les *phyllodendron gloriosum* et *Lindenii* au feuillage splendide. Il faut citer aussi les *anthurium cristalinum*, une des plus belles plantes des serres de M^{me} Blanc, dont les feuilles offrent à l'œil charmé un véritable tapis de velours vert veiné de nervures argentées.

Mais la collection des *Dracenas* surpasse encore les précédentes, par sa richesse et sa beauté. Rien de plus magnifique que ces plates-bandes où se dressent le *D. gloriosa*, le *D. splendens*, le *D. terminalis*, le *D. alba*, le *D. Mooreana*, le *D. imperialis*, le *D. magnifica* et bien d'autres variétés encore, éblouissant le regard par leurs nuances si variées, depuis le vert tendre jusqu'au rouge cramoisi!

Je ne dois pas non plus passer sous silence les *Marantha* enfermés sous châssis dans cette serre et jouissant d'une température chaude humide de 30°. Rien de plus curieux que cette sorte de tapisserie végétale aux dessins délicats et bizarres, aux vives couleurs, que ces feuillages revêtus de mille teintes diverses, rayés, tigrés, zébrés! On hésite, devant ces merveilles naturelles, entre la peau des serpents marbrée ou chatoyante et les plus renommés ouvrages de tapisserie des Orientaux.

VII et VIII

Le dernier étage des serres fixes comporte également deux serres distinctes consacrées toutes les deux aux grands spécimens de la flore tropicale et australienne. Passons-les rapidement en revue.

Les *Caladium* qui occupent une grande partie de ces serres sont, on peut le dire, une des merveilles florales de la Tour. Cette collection est certainement sans rivale pour les soins donnés à sa culture et pour la force des spécimens. Une gamme complète de nuances et de couleurs apparaît sur ces feuilles rouges, jaunâtres ou vertes qui, par la variété même de leurs aspects, fourniraient de si précieux motifs de décoration.

Je retrouve ici une nouvelle collection de *Crotons* (spécimens plus grands), et j'admire surtout un superbe palmier à sucre (*Arenga saccharifera*). — Les *Bromeliacées* offrant une réunion des espèces les plus attrayantes, parmi lesquelles je remarque le *Tillandsia splendens*, à la feuille zébrée, à la hampe florale rouge.

Enfin les *Gloxinia* occupent dans toute sa longueur le côté méridional de l'une de ces deux remarquables serres. Ils y croissent en nombre et forment un parterre serré et compact où l'on voit s'épanouir ces riches fleurs dont le campanule déploie, au-dessus d'un monceau de feuilles veloutées, les tons éclatants du violet, du rose et du blanc! Je renonce à décrire la variété infinie de nuances que revêtent ces trois tons dominants. Les *Gloxinia*, on peut le dire, par le charme de leur coloris et la grâce de leur port, sont le joyau de la flore australienne. Aussi la collection formée dans la serre chaude de la Tour excite-t-elle chaque jour l'admiration des visiteurs.

IX

Il nous reste à parcourir les deux serres portatives dont l'une est consacrée à la *Vigne* et l'autre aux *Ananas*.

La première renferme un catalogue viticole assez complet. Tous ces sujets, destinés à la culture avancée, étaient en très bon état lors de mon passage. Exposés à la chaleur solaire, les fruits étaient déjà noués. Ils commenceront à donner leur produit vers la fin de juin.

(1) Voir les numéros 1190, 1192 et 1195.

X

La serre portative destinée aux ananas est de création récente. On y entretient un chaleur de 25 à 30°. Les sujets sont cultivés en pleine terre et donnent leur fruit au bout de 18 mois. Ces fruits, très appréciés comme saveur, sont sans analogie avec les fruits de provenance indigène. Pour donner une idée de leur valeur, je dirai qu'à Londres, on ne paie guère que 2 francs 50 un ananas des colonies, tandis que les ananas de serres se paient jusqu'à 30 et 40 francs la pièce.

Nous avons terminé notre promenade à travers les serres de M^{me} Marie Blanc à la Tour. Reste à parler, pour compléter ce qui nous reste à dire sur ce beau domaine, des primeurs et de la culture maraîchère qui font l'ornement des jardins.

(A suivre)

(Avenir Commercial).

VARIÉTÉS

La Sténographie

Au moment où la sténographie va, dit-on, être détrônée par la merveilleuse invention du *piano tachygraphe*, nous avons voulu faire l'histoire de cet art destiné à disparaître et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Hermann Hugo, dans son traité de *prima scribendi origine*, attribue aux Hébreux l'invention de la tachygraphie. C'est le nom primitif de la sténographie, et il appuie son assertion sur ce passage d'un psaume de David : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis !* (Ma langue est comme la plume d'un écrivain qui écrit vite !)

Ce témoignage peut n'être pas accepté sans conteste, mais il est certain que les Grecs et les Romains connaissaient l'art d'écrire par abréviation.

La sténographie fut surtout appliquée, on peut dire popularisée, à Athènes et à Rome.

Ainsi Xénophon se servit d'un alphabet abrégatif pour écrire les discours de Socrate, dont il édita les œuvres. Ceci nous reporte à 468 ans avant Jésus-Christ.

Les Romains qui, avec les dépouilles de la Grèce, en transportèrent les arts et les usages en Italie, rapportèrent ce genre d'écriture qu'ils pratiquèrent et vulgarisèrent dans toutes les classes de la population.

C'est sous le consulat de Cicéron qu'on voit la première trace de la sténographie.

« Il n'est demeuré, dit Plutarque en parlant de la réponse de Caton à César relativement à la conjuration de Catilina, il n'est demeuré que cette harangue seule de toutes celles que prononça Caton, parce que Cicéron avait ce jour-là attiré des scribes, qui avaient la main fort légère, auxquels il avait enseigné à faire certaines notes et abréviations qui, en peu de traits, valaient et représentaient beaucoup de lettres, et les avait disposés ça et là en divers endroits de la salle du Sénat. » (*Vie de Caton d'Utique.*)

Le grand orateur était lui-même très habile en cet art, et il se plut à l'enseigner à un affranchi nommé Tiron, qui sténographait à merveille ses plaidoyers. Tiron acquit une célébrité rapide et donna son nom aux procédés sténographiques qu'il employait, tirés de la méthode grecque de Xénophon, et qui furent appelés : *Notes Tironiennes.*

Telle était l'importance attribuée par Cicéron à la sténographie que, bien qu'il fût sténographe lui-même, il ne pouvait, un seul jour, se passer de Tiron. A ce point qu'il lui écrivit un jour :

« J'aurais cru, mon cher Tiron, pouvoir me passer de vous plus facilement ; mais, en vérité, cela m'est impossible. Ménagez votre santé et soyez persuadé que, quelque importants que soient les services dont je vous ai l'obligation, le plus signalé que vous puissiez me rendre, c'est de vous bien porter. »

Tiron mit à la mode ce système d'écriture, tout le monde en avait la clef, on y exerçait les jeunes gens.

On ne s'écrivait alors à Rome qu'en signes télégraphiques. Ceux qui en faisaient leur profession s'appelaient, en latin, *cursores* (coureurs) ; depuis on les nomma *notarii*, à cause des notes dont ils se servaient. Sénèque, Brutus, Jules-César, Cicéron et nombre d'autres illustres faisaient usage, entre eux, de sténographie.

Il y avait peu de particuliers qui n'eussent quelque esclave ou affranchi habile à écrire par signes. Pline le jeune en menait toujours un dans ses voyages. Parmi les tachygraphes dont l'histoire a conservé les noms, il convient de citer Persanius, Philargirus, Favianus et Aquila, affranchis de Mécène.

« Quelque vite que les paroles soient prononcées, dit Martial, la main de ces scribes sera encore plus prompte ; à peine votre langue finit-elle de parler, que la main a déjà tout écrit :

Dans une épître d'Ansonne à un sténographe, il est dit : « A peine l'intime pensée de notre cœur s'est-elle faite jour que déjà elle est sur tes tablettes. Ma parole même, tu la devances !... *Tu me loquentem prævenis.* »

Un jour, Cicéron écrivit par habitude en signes tironiens à son ami Atticus une lettre au sens de laquelle celui-ci ne comprit rien. L'illustre orateur s'offrit alors à enseigner la sténographie à Atticus, qui l'apprit en très peu de temps.

Auguste donna lui-même des leçons de sténographie à ses petits-fils.

Après avoir fait partie de l'éducation dans les beaux jours de Rome, la sténographie s'éclipsa avec la décadence des lettres. Du Sénat et du Forum où elle n'était plus utile, elle passa dans les temples chrétiens et y partagea les persécutions des saints que nous vénérons aujourd'hui. C'est à elle que nous devons les Actes des Martyrs, les Improvisations d'Origène, les ouvrages de saint Jérôme, qui n'avait pas moins de dix secrétaires, ceux de saint Augustin, qui avait huit sténographes, lesquels se relayaient de deux en deux afin que rien ne fût omis ou altéré.

Les abréviations qui ont donné l'idée de la sténographie étaient généralement usitées dès les âges les plus reculés, ainsi que le prouvent les inscriptions qui recouvrent les vieux monuments. Tantôt on laissait subsister les premières lettres et l'on supprimait les dernières lettres du mot, tantôt c'étaient celles du milieu qu'on omettait.

Ces abréviations, malgré la suppression ou l'abandon de la sténographie, se répandirent dans l'écriture et elles étaient en si grand nombre sous Philippe le Bel, qu'une ordonnance royale (1304) essayait d'y remédier en les bannissant des minutes des notaires et surtout des actes juridiques, comme pouvant exposer ces actes à des falsifications ou à des malentendus.

L'usage n'en persista pas moins, et l'étude des abréviations employées dans les anciens manuscrits est une partie importante de la paléographie.

Un des plus célèbres commentateurs des œuvres sténographiques, au XVII^e siècle, fut le P. Mabillon, bénédictin, auquel on doit des travaux aussi précieux que profonds.

Le monastère de Corbie, près d'Amiens, servit de début aux recherches bibliographiques de Mabillon. En 1663, il collabora avec Claude Chantelou, à Saint-Denis, à une nouvelle édition des œuvres de saint Bernard. Le traité : *De re diplomatica* est l'œuvre capitale du P. Mabillon. Cet ouvrage est divisé en six livres, traitant de l'antiquité des diplômes, de leur forme, de l'écriture, du style, de l'orthographe des chartes, des abréviations tironiennes, etc., Ce traité dès son apparition, fut salué d'unanimes applaudissements.

La réputation de Mabillon devint bientôt universelle. Bossuet a mis largement à profit les compilations de cet érudit religieux. Les bollandistes d'Anvers, les chartreux dom Lecouteux, dom Levasseur, les moines de Cîteaux, Leibnitz lui-même, entretenaient avec le P. Mabillon un commerce de bibliographie.

Il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, à Paris, le 27 décembre 1707. Dès que l'on sut qu'il avait rendu le dernier soupir, l'archevêque de Reims se rendit chez le roi et lui dit : « Sire, la mort a pris l'homme le plus savant et le plus pieux de votre royaume. » — C'est donc le père Mabillon ? répliqua le souverain.

En 1747, un bénédictin, Pierre Carpentier, réforma l'alphabet tironien et publia, en latin, un volume qui traitait de sa nouvelle méthode.

Il n'était pas seul, Tritème, Grotérus, Forta, Pierre Amon, s'étaient livrés à un examen approfondi des notes tironiennes, mais leurs alphabets furent tous entièrement différents. Cela s'explique par l'appropriation à la langue latine des signes grecs de Xénophon et les abréviations particulières qu'ont dû faire, par la suite, Persanius, Philargirus, Sanius, Sénèque, Saint-Germain et autres. De là, pour les commentateurs essayant plus tard de démêler un alphabet au milieu de treize mille signes environ, des difficultés sans nombre.

Avant Carpentier, les Anglais avaient inventé un système de sténographie où tous les accessoires de l'écriture, tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille, voire même les simples voyelles, étaient supprimés. Le docteur Timothée Bright dédia en 1588 à la reine Elisabeth le premier traité de sténographie moderne.

Cette méthode fut suivie en France par Pierre Bertin.

En 1681, le chevalier Ramsay dédia à Louis XIV un ouvrage intitulé *Tachygraphie* ou *l'art d'écrire aussi*

vite qu'on parle, renouvelé de la méthode Shelton (1659).

En 1743, parut la méthode Weston qui obtint un grand succès en Angleterre. Les lettres parasites étaient supprimées, et l'on employait environ 300 signes abrégatifs, sortes de sigles destinés à représenter les articles, pronoms, adverbess, prépositions et syllabes finales. Mais cette abondance de signes rendait le système fort difficile.

En 1776, Coulon de Thévénot inventa une nouvelle méthode. Encouragé par l'Académie des Sciences de Paris, il perfectionna son œuvre, et, en 1787, le roi Louis XVI le nomma son secrétaire tachygraphe.

Aujourd'hui, la sténographie, employée surtout aux comptes-rendus des débats parlementaires ou judiciaires, a été modifiée et perfectionnée, mais elle ne paraît pas être plus simplifiée et plus abrégative que celle de l'antiquité.

La sténographie commet souvent des inexactitudes qui suscitent des réclamations; on signale entre autres celle qui fut commise par les sténographes de la Chambre des pairs en 1835.

Dans une discussion ayant trait à une proposition de modifications dans le tarif des frais de procédure, le premier président Séguier s'éleva contre les frais prélevés par le greffe judiciaire. La sténographie lui fit dire : *le gouffre judiciaire*, et fut daubée vertement à la séance suivante par le spirituel président de la Cour royale de Paris.

Nous avons dernièrement expliqué sommairement le système des abréviations dont se servent les Anglais, abréviations qui rendent, pour le vulgaire, le langage britannique incompréhensible. La médecine, en France, a conservé cette coutume. Les ordonnances des docteurs sont remplies de ces abréviations inintelligibles pour les simples mortels et dont voici les principales :

A ou AA *ana*, de chaque; add. *adde*, ajoutez; B. A. *balneum arenæ*, bain de sable; F. S. A. *fac secundum artem*, faites selon l'art; M. *misce*, mêlez; inf. *infundatur*, qu'on fasse infuser; Pug. *pugillus*, pincée; Q. S. *quantum satis*, quantité suffisante; R. *recipe*, prenez, etc.

Il existe encore dans la chimie, dans les mathématiques, dans la musique, dans les géographies, dans les relations commerciales, une foule d'abréviations qu'il serait trop long d'énumérer ici et qui, du reste, n'ont plus aucun rapport avec le titre de cette étude. Nous terminerons donc sur cette amusante anecdote qui courut le monde parisien en 1840 :

On sait que la frégate la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, alla chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon 1^{er}. Le 15 septembre 1840, le *Moniteur officiel* français annonçait que la *Belle-Poule* venait de mettre à la voile, « poussée par un joli vent de S. E. » Un monsieur, peu familiarisé avec les abréviations, traduisit avec un magnifique sang-froid : « La *Belle-Poule* est partie, poussée par un joli vent de *Son Excellence !* »

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

L'adjoint au maire de la ville de Monaco informe les habitants qu'une demande ayant été faite par M. De Millo, propriétaire, demeurant à Monaco, tendant à obtenir l'autorisation de construire un four à pain, sur sa propriété du Carnier inférieur et dans une cour séparée des maisons, le Comité des Travaux Publics a décidé qu'il serait, au préalable, procédé à une enquête de *commodo* et *incommodo*.

En conséquence, la demande et les plans de la construction que M. De Millo se propose d'élever pour l'établissement dudit four, resteront déposés au secrétariat de la Mairie, pendant dix jours, à compter d'aujourd'hui 26 juin courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de l'établissement dudit four, sont invitées à prendre connaissance des pièces déposées et à remettre au secrétariat de la Mairie leurs réclamations et observations.

Passé ce délai de dix jours, ces réclamations et observations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 26 juin 1881.

L'Adjoint au Maire,
Ch^{er} de Loth.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

EXTRAIT

Un jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, en date du 24 juin courant, a déclaré le sieur Charles-Eugène Sellier, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, en état de faillite ; a fixé provisoirement audit jour, 24 juin, l'époque de la cessation de ses paiements ; et a nommé monsieur Lafon juge-commissaire, et monsieur Raybaudi syndic provisoire.

Pour extrait conforme, dressé au greffe, le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un.

P. Le Greffier en chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la société *Lorenzi-Parro*, déclarée en faillite par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du trois juin courant, enregistré, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités à se présenter en personne ou par leurs fondés de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir du présent avis, devant le syndic de ladite faillite et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal Supérieur, afin qu'il soit procédé à la vérification et à l'admission de leurs créances qui commenceront le vingt juillet prochain, à neuf heures du matin, au Palais de Justice.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 Juin 1881.

GOLFE JUAN. b. *Trois-Frères*, fr., c. Giraud, sable.
NICE. ch. à vap. *Commerce*, id., c. Lambert, sur lest.
LAVAGNA. cutter, *Francesco Re*, ital., c. Ravenna, ardoises.
SPEZIA. b.-g. *Clementina*, id., c. Mori, marbres.
MENTON. balancelle, *Santa Maria Grazie*, id., c. Guastaglia, charbon.

PORT MAURICE. balanc. *Penelope*, id., c. Bertilotti, id.
GOLFE JUAN. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, sable.
MARZAMEMI. b.-g. *Charles-René*, id., c. Vensan, vin.
FINALE MARINA. t. *Concezione*, ital., c. Dagnino, oignons.
GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sable.
ID. b. *Trois-Frères*, id., c. Giraud, id.
ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
ID. b. *L'Ange-Gardien*, id., c. Musso, id.

ÈGNES. cutter, *Laura*, ital., c. Pilara, vin.
ST-TROPEZ. cutter, *Vierge-des-Angeles*, fr., c. Cosso, id.

Départs du 20 au 26 Juin 1881.

GOLFE JUAN. balanc. *St-Jean-Baptiste*, fr., c. Bertocci, s. lest.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
ID. b. *Trois-Frères*, id., c. Giraud, id.
MARSEILLE. b. *Trois-Frères*, id., c. Sicard, id.
NICE. ch. à vap. *Commerce*, id., c. Lambert, id.
ID. cutter, *Francesco Re*, ital., c. Ravenna, marbres.
ID. b.-g. *Clementina*, id., c. Mori, id.
ID. balanc. *Penelope*, id., c. Bertilotti, charbon.
GOLFE JUAN. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, sur lest.
ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.
ID. b. *L'Ange-Gardien*, id., c. Musso, id.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
ANTIBES. balanc. *Nome di Dio*, ital., c. Ghio, vin.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

A VENDRE

LA VILLA DES ENFANTS

MEUBLÉE

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

F. PETER LE MONNIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	1339	477	431	485	501	503	487	1385
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	mixte	omnib.	mixte	mixte	mixte	omn.	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20	7 55	11 10	1 21
173	21 30	16 ..	11 70	Toulon	2 41	6 40	9 38	1	3 41
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58	8 18
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50	9 16
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 45	12 26	2 59	4 40	6 55	9 30	6 10
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 55	12 37	3 10	4 54	7 06	9 41	6 35
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-s-Mer	9 01	12 44	5 01	7 13	9 48	6 45
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	9 09	12 52	5 09	7 21	9 56	6 57
7	» 85	» 65	» 45	Eze	9 30	1 14	3 44	5 31	7 44	10 20	7 26
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 36	1 20	3 51	5 37	7 50	10 26
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 45	1 32	4	5 46	8 01	10 35
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.	9 58	1 55	4 16	5 55	8 18	10 54
19	2 45	1 85	1 30	Menton	11 47	3 45	7 10	10 20	3 35
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	6 05	10 20	10 50	10 53	10
				Gènes	soir	matin	soir	soir	soir	soir	Saar.	matin	Dimanches et Fêtes

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498	
					mixte	omnib.	mixte	mixte	omnib.	mixte	mixte	mixte	
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	6 35	10 35	12 45	3 15	7 20	10 20	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	7 ..	8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 10	8 30	11 15	1 29	4 01	8	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 20	8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 29	8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10	
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	7 49	9 10	11 54	4 38	8 39	
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 57	9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 04	9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 16	9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	6 08	9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	6 18	11 05	2 44	3 37	6 40	10 ..	12 59	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	11 48	3 23	8 16	7 35	5 10	
173	21 30	16 ..	11 70	Toulon	1 55	5 ..	10 21	9 12	7 35	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	soir	soir	soir	soir	matin	matin

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux
et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes

TABLE D'HÔTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains
est à des prix modérés

L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

LE MONDE

VIE — INCENDIE — ACCIDENTS — CHOMAGE

Combinaisons spéciales pour les Assurances sur la Vie

CAPITAL SOCIAL : 45,000,000 DE FRANCS

Agent général : Le CRÉDIT LYONNAIS, à Nice
Agent particulier : M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco

POUR RECEVOIR FRANCO, par le retour du courrier, l'ingénieuse méthode intitulée **Clef de l'Orthographe selon l'Académie**, VRAI TRÉSOR DES ÉCOLES ET DES FAMILLES, qui facilite complètement l'enseignement de l'orthographe aux enfants et aux adultes et qui permet, qui plus est, à toute personne qui sait lire de l'apprendre **sans maître** très rapidement, adresser 2 francs par la poste (timbres ou mandat), à M. Bahic, éditeur, 35, place d'Armes, à Poitiers (Vienne).

A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN

sis en face du Casino, dans une fort belle position.
S'adresser à M^e Valentin, notaire, 5, place du Palais.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôt :
A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
19	762.2	762.1	761.7	761.6	761.5	21.2	22.6	22.3	22.2	21.2	80	S O	très beau	
20	62.5	62.7	62.5	62.1	62.2	21.5	22.2	22.1	21.8	20.6	70	S E	beau	
21	63.8	63.6	62.3	62.5	62.8	21.4	22.2	22.8	22.2	21.2	59	E fort	très beau	
22	63.5	63.8	63.2	63.4	63.6	23.8	23.6	23.4	22.8	22.4	55	E très fort	beau	
23	64 ..	64.7	64 ..	64.3	64.3	24.3	24.6	24.2	24 ..	25 ..	53	E	id.	
24	65.5	65.5	65.5	65.5	65 ..	25.4	26.4	28.5	24.6	24.8	50	calme	id.	
25	64.7	64.3	63.3	63.3	62.7	26.2	26.8	27 ..	25.2	23 ..	51	id. S O soir	id.	
DATES														
19 20 21 22 23 24 25														
Températures Maxima 23.8 23.2 23.5 24.4 26 .. 30 .. 27.8														
extrêmes Minima 17.5 17.8 18 .. 20 .. 20.5 21.5 23 ..														